



MOBILITÉ(S)

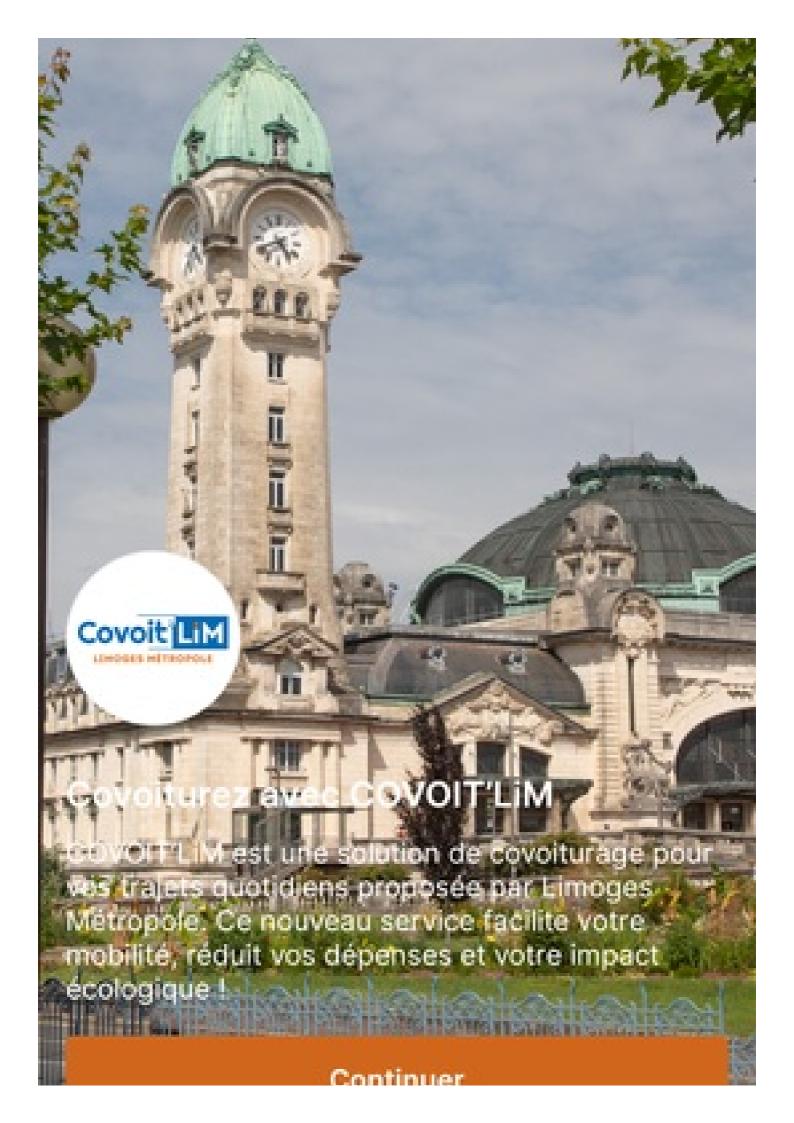
Covoit'LiM, la nouvelle appli de covoiturage

Limoges Métropole lance une expérimentation de nouvelle plateforme de covoiturage numérique avec l'opérateur spécialisé KAROS, à compter de décembre 2025 pour une durée de 8 mois.

Publié le 1 Décembre 2025

Limoges Métropole lance en décembre l'expérimentation de covoiturage Coivoit'LiM pour une une durée de 8 mois : une seconde offre qui vient compléter la <u>plateforme régionale Covoit Modalis (https://covoitmodalis.fr/)</u> déployée en janvier 2025 sur le territoire.







KAROS (https://www.karos.fr/) a développé une plateforme de covoiturage à l'échelle nationale permettant à la fois de rechercher et de proposer des covoiturages sur de courtes et de moyennes distances afin d'organiser des trajets du quotidien.

Cette plateforme décline son offre en proposant un service dédié pour chaque territoire qui y adhère. Ainsi, le service intitulé Covoit'LIM est dédié au territoire de Limoges Métropole et permet de mettre en relation des covoitureurs à la recherche d'un trajet ou en proposant un.

Le fonctionnnement

Karos animera des actions de promotion auprès du public et des acteurs du territoire et distribuera les incitations financières de Limoges Métropole comme suit :

2 € par trajet et par passager seront versés au conducteur :

- > 0,50 € par le passager
- > 1,50 € par Limoges Métropole.

Pour les trajets au-delà de 20 km, le passager versera 0,10 € supplémentaires par kilomètre au conducteur. La participation de Limoges Métropole restera la même.

Exemple: pour un trajet depuis Bessines-sur-Gartempe jusqu'à Limoges, il y a 36 km. Ainsi, le passager du covoiturage règlera $2,10 \in \text{soit } 0,50 \notin + (0,10 \notin x \ 16)$ et le conducteur percevra $3,60 \notin (2 \notin + 1,60 \notin)$.





Mon rôle Passager



Avec



Trajets en commun 7 trajets

Discuter





Voiture 0/3 ik

Profiter de l'offre Karos

Afin de profiter pleinement de la plateforme de covoiturage, il faut tout d'abord créer un compte en téléchargeant <u>l'application KAROS (https://www.karos.fr/)</u> et en s'inscrivant sur le service **Covoit'LiM**.

L'usager doit renseigner le plus d'éléments possible et indiquer :

- 1. Son rôle sur la plateforme : conducteur, passager ou alternant.
- 2. Les adresses de domicile et de travail ainsi que les horaires de trajet.

La plateforme se charge de proposer automatiquement des trajets selon les lieux enregistrés sur le profil de l'usager.

Chiffres clés du covoiturage à Limoges Métropole en 2024

17 655 passagers transportés	
2,16 personnes par véhicule	
3 271 primo-conducteurs	
2 889 primo-passagers	
20 km effectués en moyenne	
20 minutes de temps de trajet moyen	
55 % des trajets réalisés à l'intérieur du territoire communautaire	
68 tonnes de CO2 évitées	